



FAITS MARQUANTS

Tavelure : aucun risque à ce jour.

FRUITS A PEPINS

MALADIES

- TAVELURE DU POMMIER – VENTURIA INAEQUALIS

Légende :

tl : contamination de type Angers (très léger)

L : contamination légère

AG: Assez grave

G: Grave

Projetable: stock d'ascospores projetables

Projeté: cumul des quantités projetées d'ascospores

Heure indiquée = heure universelle (HU)

Heure d'hiver: HU + 1

Heure d'été: HU + 2

station	date	pluie	contamination			stock de spores
			durée d'humectation	projection	gravité	
77 CHEVRY-COSSIGNY						projeté : 91,77% projetable: 3,17%
77 COMPANS						projeté : 94,86% projetable: 1,2%
91 MEREVILLE						projeté : 88,54% projetable: 6,04%
95 VILLIERS LE SEC						projeté : 90,56% projetable: 3,47%

Dernières données météo : 7 mai 2018 00h (heure universelle).

Simulation par modèle ex Melchior en prenant pour hypothèse comme date de maturité des périthèces le 21 février 2018.

Il n'y a eu aucune pluie ces derniers jours, il n'y a donc eu ni projections de spores ni risque de contamination. Les stocks de spores projetables augmentent et pourront ainsi être libérés aux prochaines pluies.

Aucune pluie n'est annoncée d'ici vendredi.

Le seuil indicatif de risque est atteint si les 3 conditions suivantes sont réalisées :

- les stades de sensibilité à la tavelure pour les pommiers sont C (éclatement des bourgeons) -C3 (stade oreille de souris) pour le pommier et C3 (stade oreille de souris) -D (stade bouton vert) pour le poirier.
- Projection d'ascospores.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température (voir le tableau ci-dessous).

Température moyenne	7°C	10°C	11°C	13°C	15°C	18°C
Durée d'humectation nécessaire à la contamination	18h	14h	13h	11h	9h	8h

Aucune pluie n'est annoncée jusqu' à vendredi, il n'y a donc aucun risque.

Lors des prochaines pluies, il y aura des projections de spores, et des risques de contamination en fonction de la durée d'humectation sur le feuillage.

Prochain bsv, vendredi 11 mai 2018.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

- **Observations** : FREDON
- **Rédaction** : FREDON Ile de France : Céline GUILLEM
- **Comité de relecture** : DRIAAF – SRAL, Chambre d'Agriculture de Région d'Ile de France
- **Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique**, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante : yves.morio@idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre de Région d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. Chambre de Région d'Île de France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Ile de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal